

Bilan de l'activité des médiateur-trice-s scolaires Rapport 2013-2014

Préambule

Le présent bilan est destiné aux directions des établissements scolaires, aux membres des équipes PSPS (délégué-e-s PSPS, médiateurs-trices scolaires, médecins scolaires, infirmier-e-s scolaires) et à toute personne intéressée par les activités de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire. Il s'inscrit dans une série de rapports d'activités issus des « bilans d'activité » des membres des équipes PSPS. Les données restituées dans ce rapport ont pour objectifs de rendre visible l'activité des médiateurs-trices scolaires au sein des établissements, d'ajuster les ressources nécessaires aux besoins de terrain et de rendre compte aux autorités cantonales.

1. Relevé de l'activité

Les écoles du canton de Vaud (secteurs de l'obligatoire, du postobligatoire et de l'enseignement spécialisé) bénéficient de **246 médiateurs-trices scolaires**.

Pour sa deuxième année d'utilisation, le bilan d'activité annuel a été rempli et adressé à l'Unité PSPS par 69 équipes de médiateurs-trices scolaires (79 en 2012-2013) comprenant 145 médiateurs-trices scolaires. Ce **taux de réponse de 57%**, en diminution par rapport à l'année précédente (67.5%), limite la représentativité des réalités, des satisfactions et des préoccupations du terrain.

Les tableaux ci-dessous démontrent cette répartition par secteur d'enseignement.

Tableau 1 – Bilans attendus/reçus

Le nombre de bilans attendus correspond au nombre d'établissements.

Pour l'OES nous avons mis un bilan attendu car il y a un médiateur-trice dans un établissement spécialisé.

	DGEO	DGEP	OES	Total
Bilans attendus	89	31	1	121
Bilans reçu	52	17	0	69
Taux de réponse (%)	59.1%	54.8%	0	57%

Tableau 2 – Nombre de médiateurs-trices scolaires

	DGEO	DGEP	OES	Total
Nombre de médiateurs-trices scolaires	174	71	1	246
Nombre médiateurs-trices scolaires ayant rempli le bilan	113	32	0	145
Pourcentage de médiateurs-trices scolaires ayant rempli le bilan	65%	45%	-	59%

Tableau 3 – Périodes de décharges – nombre total

Nombre Total	Nb de POE*		Nb d'heures	
	DGEO	DGEP	DGEO	DGEP
obtenu	282	83	29'558	9'900

Période occasionnelle d'établissement DGEO : 1 POE = 105 minutes ; DGEP : 1 POE = 120 minutes

L'analyse des chiffres donnés au tableau 3 ci-dessus démontre qu'en moyenne un-e médiateur-trice obtient 2.5 périodes de décharges à la DGEO et 2.6 à la DGEP. Les médiateurs-trices sont déchargés entre 1 et 6 périodes par semaine. A titre informatif, 6 périodes signifient 10.5 heures/semaine à la DGEO et 12 heures/semaine à la DGEP.

2. Entretiens avec les élèves

Le tableau ci-dessous permet de montrer d'une part le nombre de situations de médiation avec un élève indépendamment du nombre de rencontres avec celui-ci et d'autre part le nombre de situations avec un groupe d'élèves ou une classe.

Nous observons que les médiateurs-trices œuvrant au primaire et secondaire sont sollicités aussi par des groupes d'élèves. Il est à relever que dans les gymnases et les OPTI, ceux-ci traitent moins de demandes de groupe d'élèves.

Type	Nb de situations en entretien individuel	Nb de situations en groupe	total	Individuel (%)	Groupe (%)
EP	328	214	542		
EPS	1065	934	1999		
ES	38	37	75		
DGEO	1431	1185	2616	54.7	45.3
Ecole prof	160	130	290		
Gymnase	135	47	182		
OPTI	39	13	52		
DGEP	334	190	524	63.7	36.3

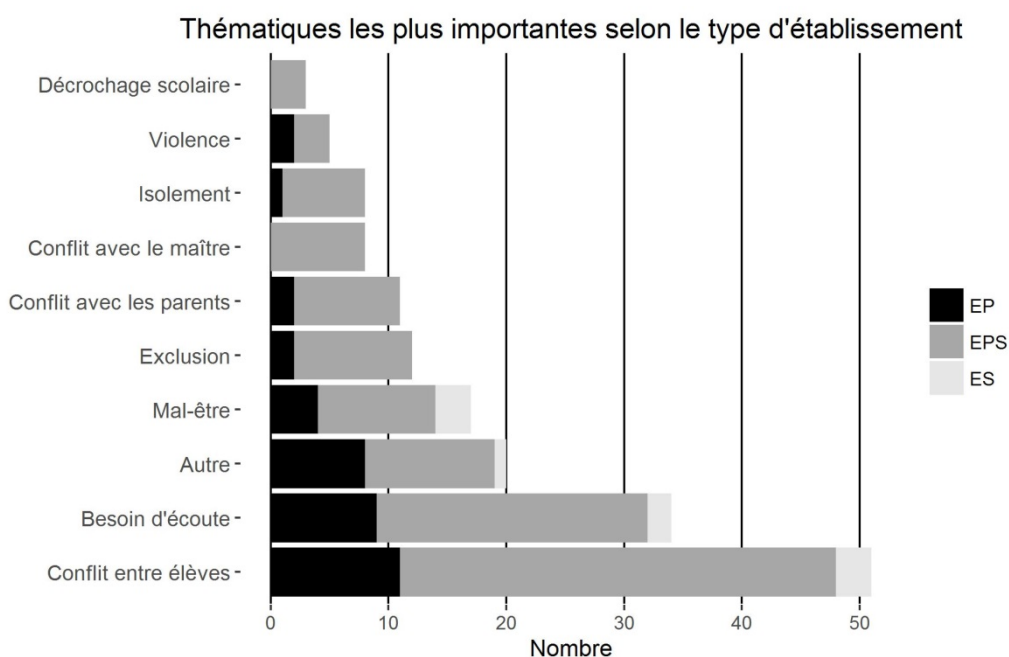
3. Thématiques les plus représentées

Les thématiques notées sur le bilan par les médiateurs-trices scolaires par ordre de fréquence d'apparition permettent de faire un panorama des situations prises en charge par les médiateurs-trices scolaires, par cycle et par degré d'enseignement.

Les médiateurs-trices scolaires interviennent à divers niveaux : individuel et collectif (groupe, classe entière, voire volée) et auprès de plusieurs publics cibles (élèves, parents, enseignants (conseil, appui)).

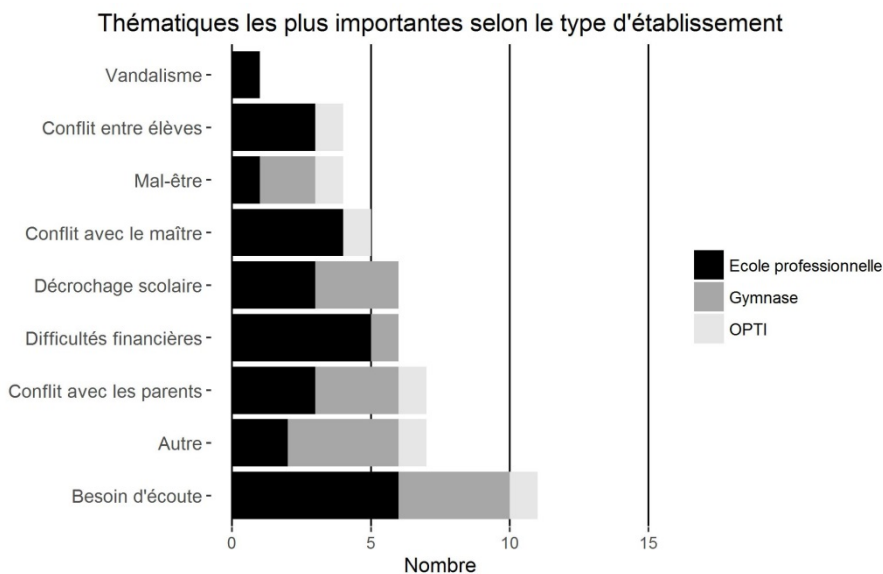
Les thématiques spécifiquement ou quasi spécifiquement mentionnées sur des formulaires de la DGEO sont les **conflits ou violences entre élèves** (mauvaise ambiance de classe, bouc émissaire, harcèlement, bagarres, etc.) et l'**usage des réseaux sociaux**.

DGEO



DGEP

Les thématiques spécifiquement mentionnées sur des formulaires de la DGEP sont les **problématiques économiques** (bourses d'étude, bourses d'apprentissage...) et **problématiques liées au monde du travail**.

Bilan de l'activité des médiateur-trice-s scolaires - Rapport 2013-2014


Les médiateurs-trices scolaires ont répertoriés non seulement les thématiques pour lesquelles ils ont été sollicités, mais aussi le mode de réponse. Selon les types de sollicitation, la réponse peut être une animation, un moment d'information, des entretiens de médiation ou encore la mise en place de projets.

Pour se faire une idée du type d'activités, la liste ci-dessous nous éclaire sur la richesse des activités, la réflexion et le choix autour de la prise en charge, ainsi que la coordination et les liens à établir avec les élèves, les adultes de l'école, les parents et les partenaires externes.

Cela démontre clairement le rôle prépondérant des médiateurs-trices scolaires qui reçoivent les demandes, analysent celles-ci, orientent la prise en charge. Ce sont des acteurs éclairés qui mettent en lien les adultes de l'école et élèves dans le but de répondre, informer, prévenir et favorise le climat d'école.

Activités mises en place :

	Collectif	Individuel
Médiation	Prises en charge d'élèves, participation au groupe pluridisciplinaire, groupe de parole violence, forum, gestion de situation d'urgence et suivi, plusieurs interventions en classe (en augmentation), entretien parents-direction	Entretien avec un élève, avec les parents, suivi sous contrat, orientation vers des soutiens extérieurs, mise en place de séances interculturelles, aide pour les formulaires de bourses, mise en contact avec la conseillère aux apprentis, discussion avec un élève, contact avec les PPLS, avec le SPJ
Animation	du conseil du collège, du conseil des délégués, autour de thématiques (harcèlement), jeux de coopération, Arc-en-ciel, Action Innocence, respect de soi et de l'autre, avec enseignant, cours d'activité physique adapté	

Information	Soirée de parents	
Autres		Médiations qui débouchent sur des médiations de classe pour sensibiliser les autres élèves

Plusieurs commentaires évoquent aussi des thématiques plus précises que celles du menu déroulant ou qui n'y figurent pas. Aussi, nous proposons de les mettre ici en évidence :

- *Problématiques familiales* : violence familiale, conflits avec les parents, conflits entre parents qui perturbent et attristent l'élève
- *Drame en famille* (mort dans un conflit dans un autre pays, mort dans par accident).
- *Scarification* : diffusion par photo - effet de mode
- *Santé mentale* : complexes, envies suicidaires, travail sur soi
- *Problème spécifique aux formations CFC* : « dans les formations CFC, il est fréquent que les élèves exercent une activité professionnelle lucrative en dehors de la formation en école : absentéisme, fatigue, maladie chronique et finalement échec scolaire ».
- Nombreuses situations en lien avec la nouvelle organisation scolaire, principalement en 9^{ème}.
- Une activité prévue avec les élèves médiateurs-trices : « projet, les élèves médiateurs-trices iraient animer des ateliers sur la gestion des émotions dans les classes du premier cycle Harnos ».

Nous complétons cette rubrique par des commentaires autres concernant divers domaines :

- Bourses d'étude (DGEP) : « je déplore la vacuité des instances sociales et boursières en matière de prise en charge » ; « de nombreux élèves espèrent recevoir une réponse positive à leur demande de bourse et attendent le mois de janvier pour recevoir un refus ».
- *Impact positif* des activités : « les discussions avec le groupe classe ont permis d'améliorer plusieurs situations » et « les animations faites en classe (sur 5 à 6 séances) portent en général leurs fruits, mais les maîtres devraient pouvoir appliquer aussi ces techniques ».
- Conflits : « la prévention pourrait probablement éviter beaucoup de situations de conflit. Il est important que les enseignants montrent aux élèves qu'il s'agit de préserver des valeurs qui sont importantes dans une école ».
- Mise en place de formations pour les maîtres sur le climat de classe serait certainement un bon outil pour faire face aux problèmes
- Travail en réseau : « on privilégie l'approche interdisciplinaire (infirmière, psy en orientation, ...) et la discussion en petit réseau pour optimiser les prises en charge ».
- Difficulté de hiérarchiser les thématiques.

4. Collaboration avec les adultes de l'école

a. Groupe de soutien aux élèves dans votre établissement

Sur les 52 bilans de la DGEO, 36 établissements ont un groupe de soutien aux élèves. Un groupe de soutien aux élèves signifie des collaborations formalisées entre adultes professionnels de l'école autour de situations particulières d'élèves. Concernant la DGEP, sur les 17 bilans remplis, 14 annoncent un tel groupe (7 dans les écoles professionnelles, 5 dans les gymnases et 2 à l'OPTI).

Quand un groupe existe, les médiateurs-trices scolaires en font partie.

Nous déduisons que si un groupe spécifique n'existe pas formellement, le médiateur-trice ne travaille pas seul dans la plupart des cas et qu'il collabore tout de même avec l'un ou l'autre acteur de l'école.

b. Autres formes de collaboration avec les personnes ressources (direction, infirmier-ère, psychologue, assistant-e social-e, aumônier-ère, conseiller-ère en orientation, éducateur-trice) ?

Des commentaires ont été formulés sur 44 bilans, parmi lesquels 59 équipes de médiateurs-trices répondent qu'il existe d'autres formes de collaboration, 9 ne s'expriment pas et 1 répond qu'il n'y en a pas.

Certains mentionnent simplement l'existence de groupes ou de réseaux, sans préciser si les médiateurs-trices y participent et/ou sans en énumérer les membres. Des collaborations sont explicitement mentionnées avec certains professionnels de l'établissement (un ou plusieurs), ou avec l'entier d'un groupe/réseau.

Collaboration des médiateurs-trices avec	
Infirmier-ère scolaire	17x
Directeur, doyen-ne, membre de la direction	15x
Psychologue scolaire	11x
Médecin scolaire	5x
Délégué-e PSPS	3x
Conseiller-ère en orientation	3x
PPLS, sans précision	3x
Aumônier-ère	3x
Conseiller-ère école-famille	2x
Educateur-trice	2x
Travailleur-euse social-e	2x
Enseignant-e-s	2x
Maître-sse d'apprentissage	1x
Responsable PPLS	1x
Logopédiste	1x
Conseiller-ère aux apprentis	1x
Conseiller-ère en éducation	1x
Accompagnateur-trice pédagogique	1x
Responsable de l'accueil extra-scolaire	1x
Coach	1x
Superviseur-euse	1x
Groupes internes à l'école	3x

Les collaborations peuvent avoir lieu soit **régulièrement** (toutes les 6 à 7 semaines, toutes les 6 semaines, une fois par mois, chaque semaine), soit **au cas par cas** en fonction de la situation d'élève ou du projet concernés, selon les besoins des élèves ou des professionnels.

Version octobre 2018

Par ailleurs, une équipe mentionne l'importance des **contacts informels** : « nous avons beaucoup d'échanges, quasi chaque semaine, de façon informelle, ce qui est très aidant, et un très bon soutien pour chacun (...) ».

Ces collaborations peuvent avoir lieu autour de **situations d'élèves** (« l'Espace de Soutien se réunit une fois par mois pour discuter des situations complexes et assurer le suivi », « en fonction de la situation, nous sollicitons l'aide de personnes ressource ») **et/ou** autour des **projets** (« informations en classe » ; « collaboration avec aumônier et infirmière pour des animations en classe » ; « les médiatrices participent au groupe Projet PSPS en fonction des thèmes abordés »).

Certains établissements comptent **deux groupes distincts**, l'un pour les **situations** et l'autre pour les **projets**. Certains groupes se réunissent en configuration variable en fonction des problématiques : « il existe un réseau formé des médiateurs, de l'infirmière, de la doctoresse scolaire, des psychologues et si nécessaire d'un membre de la direction », « un groupe est en cours de restructuration pour s'adapter à la mise en place de la LEO entraînant de nouveaux besoins ».

Les **séances d'intervision entre médiateurs-trices** et des **séances d'analyse de pratiques professionnelles avec les enseignants** sont citées comme autres formes de contacts.

Il est à relever que de nombreuses **appellations** différentes sont utilisées **pour désigner les groupes** qui s'occupent des situations d'élèves et/ou des projets PSPS : commission de coordination, équipe pluridisciplinaire, équipe PSPS, équipe ressource, équipe santé, espace de soutien, groupe interdisciplinaire, groupe pluridisciplinaire, groupe Projet PSPS, groupe réseau, groupe ressource, groupe santé, lieu ressource, réseau, réseau d'Etablissement, réseau pluridisciplinaire, réseau santé.

Comme cité ci-dessus, il ne paraît pas toujours clairement si ces groupes ont des fonctions bien précises, ce qui laisserait suggérer que certains membres de ces groupes collaborent autant pour des situations d'élèves que pour des projets PSPS. Certains expriment leur démarche de réflexion quant à l'élaboration d'un groupe exclusivement pour les situations d'élèves (« un autre groupe (équipe ressource) est en projet, feu vert de la direction attendu »).

9 équipes de médiateurs-trices ont exprimé leur **satisfaction** « bonne collaboration avec la direction et avec les psychologues de l'école pour la prise en charge des élèves en difficulté » ; « les échanges avec la psychologue ont été d'une grande aide pour les élèves concernés et moi-même » ; « le groupe santé fonctionne bien et nous nous rencontrons régulièrement », et 2 équipes s'expriment plus négativement : « peu d'échange avec la direction ainsi qu'avec les autres personnes ressource au cours de l'année écoulée » ; « pas de pys ou d'éducateurs ad hoc. »

5. Relations et collaborations

5.1. Remarques sur le fonctionnement de l'équipe de médiateurs-trices en place

Dans les 65 formulaires totalisés, 9 formulaires ont été remplis par des personnes qui disent être seul-e médiateur-trice dans leur établissement. Dont une personne qui souligne les collaborations avec l'infirmière et la psychologue scolaire.

La fréquence des relations varie selon les équipes : elle peut être régulière, hebdomadaire, définie en fonction des besoins, rare.

La **tonalité globale des appréciations** (45 équipes) est **positive**, voire très positive, concernant le fonctionnement (collaboration et entente) de l'équipe de médiateurs-trices en place (« la collaboration est bonne, facile, fluide », « très bonne entente »).

Tableau 5 - Fonctionnement de l'équipe de médiateurs-trices : facteurs de succès et facteurs de difficulté

Facteurs de succès	Facteurs de difficultés
Partage des tâches (charge de travail, lieux des interventions)	Surcharge (débordé, décharge insuffisante)
Complémentarité (des compétences)	Manque de temps pour se réunir (aucune plage horaire commune)
Echanges (partage sur les situations) et soutien réciproques	Eloignement géographique
Intervision (réflexion à plusieurs)	Coordination des interventions
Collaboration primaire-secondaire	Peu de partage d'informations avec les autres intervenants
Choix pour les élèves de recourir à un médiateur-trice de son choix	

Il est à relever que certaines équipes de médiateurs-trices réfléchissent à améliorer leur organisation (« mise en place d'un deuxième lieu de rencontre car l'établissement est sur plusieurs sites », « créer une structure interdisciplinaire de partage de l'information pour coordonner les interventions »).

A souligner que les collaborations peu fréquentes peuvent résulter d'une organisation délibérée : supervision vue comme suffisante et une certaine autonomie (« nous avons chacun nos spécialités », « à la demande des élèves et recommandation des doyens, des autres membres du réseau santé »). Les collaborations occasionnelles ou rares ne sont donc pas du tout automatiquement synonymes d'insatisfaction ou de mauvaises relations (« excellentes relations, fonctionne à la demande », « médiateurs-trices indépendants, collaboration si besoin »).

Le fait de disposer de ressources adaptées, suffisantes, est souligné de manière positive (« l'organisation et les ressources fonctionnent et nous conviennent »)

3 équipes mentionnent le fait que la prise de fonction de médiateur, ainsi que la mise en place d'une équipe ne vont pas toujours de soi et demandent une période d'apprentissage

(« après rodage, bon fonctionnement de l'équipe », « équipe qui apprend à fonctionner ensemble »).

5.2. Comment rendez-vous visible la médiation scolaire au sein de votre établissement ?

Toutes les équipes de médiateurs-trices scolaires ont indiqué une ou plusieurs approches pour se faire connaître. Les publics cibles concernés par cette visibilité sont les élèves, les enseignants et adultes de l'école et les parents. Les moyens utilisés pour tendre vers cette visibilité peuvent être regroupés en cinq catégories :

Tableau 6 – moyens utilisés

Présentations par oral	Classes, volées, nouvelles classes sur invitation ou sur demande, séances d'accueil des nouveaux élèves, soirée de parents, conférence des maîtres, séance avec les nouveaux collaborateurs Contenu : présentation personnelle des médiateurs-trices scolaires, présentation de la fonction, présentation générale de ce qu'est la médiation
Supports informatiques et techniques	Site de l'école, envoi de courriels aux enseignants, écran TV de l'école
Supports papier	Affiches (classes, corridors, salles des maîtres, porte du local de médiation, bibliothèque, infirmerie, lieux de passage), flyers, circulaires, cartes de visite, brochures, étiquettes dans l'agenda. Contenu : nom, coordonnées, horaires, photos, descriptif de l'activité
Participation à la vie de l'établissement	Contact avec la direction. Contacts avec les enseignants au quotidien ou plage temporelle spécifique, participation à la journée pédagogique. Contacts collectifs ou individuels avec les élèves : boîte aux lettres, permanences, animations et interventions de médiation dans les classes, participation au conseil des élèves, discussion informelle avec les élèves. Liens avec les enseignants et les élèves au travers des projets PSPS, projets et événements de l'établissement.
Autres	Local de médiation. Relais par d'autres professionnels de l'école. présentation de la médiation par les élèves médiateurs. Cours de médiation par les pairs et remise de diplôme de médiateur-triceaux élèves concernés lors des Promotions. Malette médiation et animation à disposition des

5.3. De quelles ressources de l'Unité PSPS avez-vous besoin ?

Sur les 42 formulaires, la moitié des commentaires ne répondent pas à la question. 27 formulaires remplis n'expriment pas avoir de besoin vis-à-vis de l'Unité PSPS.

Il est à relever que 4 formulaires indiquent que les besoins sont déjà couverts (par les journées de formation continue, les supervisions, la liste des prestataires externes ou encore la possibilité de poser des questions).

Aussi, 15 formulaires mentionnent un ou des besoins concernant les ressources de l'Unité PSPS. Les demandes portent sur les trois axes suivants : Finance et administration, Intervenants extérieurs et inputs, Expertise, soutien aux projets.

a - Finances et administration

Soutien financier aux projets et périodes de décharge (3x) : « d'un soutien financier pour les activités médiation menées par le GPS » ; « subsides pour des animations » ; « plus de décharges, afin de pouvoir organiser des permanences dans chaque bâtiment scolaire ».

Information sur décompte temps et frais (1x) : « comment tenir compte des déplacements entre les collèges du point de vue temps et du point de vue coût (voiture personnelle) ? ».

b - Intervenants extérieurs et inputs (supervision, formation)

Adresses, informations sur les ressources externes (2x): « une liste actuelle d'adresses d'organismes, d'associations qui aident, accompagnent » ; « fichier d'adresses de ressources médicales ou spécialisées par région (logo, psy...) prises en charge par l'assurance de base ou possibilité de subventionnement. Idem pour ressources financières, bourses, etc. ».

Supervision (2x).

Formations (7x) : « piqûre de rappel GRAFIC » ; « formations et informations » ; « les journées de formation continue » ; « formation continue » ; « un (bon) nouveau choix de formations continues » ; « accès à des formations complémentaires (EESP, UNIL) » ; « à l'instar de la journée RADIX 2014 sur prendre soin de soi, nous souhaiterions offrir à nos collègues une formation analogue (journée pédagogique ?) ».

c - Expertise, soutien aux projets

Accompagnement en cas de situations difficiles (2x) : « disponibilité des personnes ressource (par exemple Mme Sophie Schubert) pour un partage en cas de situation difficile à gérer » ; « une sorte de permanence (mail ou téléphone) en cas de pépins avec une situation ».

Soutien aux projets (2x) : « plus de souplesse dans l'accueil de projets ne faisant pas partie du programme prioritaire » ; « une aide pour mettre en place la prévention des dépendances à venir. Un soutien aux divers projets en cours ».

Ressources pour un thème particulier (1x) : « ressources théoriques par rapport à la scarification... Par exemple échos d'autres établissements qui auraient mis en place quelque chose qui a fonctionné ? ».

5.4. Quels liens avez-vous avec les ressources externes de votre établissement ?

19 formulaires sur 59 ne sont pas vraiment utilisables : deux équipes n'ont pas saisi le sens de la question, une ne mentionne que des ressources internes à l'école et 16 mentionnent la qualité, la fréquence ou les modalités des liens.

La **connotation générale positive quant à la qualité des liens** est à relever, ainsi que le fait que les médiateurs-trices scolaires disent savoir qui contacter lorsque c'est nécessaire. Dans quelques cas, les relations avec l'extérieur sont rares et se font au travers d'une autre personne (conseillère école-famille) ou dans le cadre de réseaux.

Toutefois, de manière générale, les médiateurs-trices scolaires sont apparemment en contact direct avec des ressources variées, en fonction de leurs propres besoins (formation, supervision) et en fonction des besoins des élèves.

Parmi les ressources externes mentionnées, il s'agit de différencier entre les ressources propres au réseau des médiateurs-trices scolaires et les autres.

Concernant les **ressources propres au réseau des médiateurs-trices scolaires**, une bonne partie des liens externes à l'établissement sont établis avec les ressources spécifiques au réseau :

- formation de base postgrade (CAS-HEP),
- formation continue (au niveau régional ou cantonal),
- supervisions,
- contacts avec les collègues médiateurs-trices scolaires,
- contact avec la responsable cantonale.

Quant aux **ressources non spécifiques au réseau des médiateurs-trices scolaires**, celles-ci sont nombreuses et variées. La plupart d'entre elles ne sont mentionnées toutefois qu'à une reprise :

Scolaire et para-scolaire	MATAS, structures d'accueil : réfectoire, APEMS, infirmière d'un autre établissement
Services éducatifs et sociaux	SPJ, assistants sociaux, Appart, éducateurs de rue, foyers, Jet Service, Fondation Cherpillod, ressources socio-éducatives
Police	Police, police municipale, brigade des mineurs
Praticiens privés	Médecins, pédiatres, psychiatres, psychologues, logopédistes
Service hospitaliers	SUPEA, UMSA, service de pédiatrie de l'hôpital régional
Commune ou région	Centre de Jeunes, employés communaux, représentant de la municipalité
Acteurs de la prévention	Profa, Georgette in Love, Bus prévention, Caméléon, AZIMUT prévention des dépendances, FVA, CIPRET, Action Innocence
Parents	

5.5. Demande de thèmes de formation continue sur le plan régional et cantonal

Sur les 47 formulaires 39 mentionnent des besoins en termes de formation. Certains bilans comprenant deux ou plusieurs demandes. Les demandes de formation ont été classées par type de demandes.

Thématiques	Fré- quence	Mots-clés
Relations interpersonnelles	20x	Violence, conflits, bouc émissaire, mobbing, intégration, discrimination, exclusion, isolement, sexisme, machisme, dynamique de groupe, dysfonctionnement dans un groupe, problèmes de collaboration et de respect mutuel, climat, abus et attouchements sexuels à l'adolescence,
Santé mentale	17x	Élèves à besoins particuliers : HPI, TDAH, autisme, Asperger, suicide, tentamen, prévention suicide, assistance aux victimes secondaires, gestion de l'émotionnel, estime de soi, gestion des priorités, du stress, thanatologie, problèmes liés au genre, addiction à l'alcool, scarification, mieux vivre sa transition école obligatoire et monde professionnel
Outils pour l'activité	15x	Interventions sur des classes entières, renforcement de la formation pour des animations en classe, médiation par les pairs, communication non violente, gestion des conflits prof-élèves, pistes pour animer des médiations, gestion des conseils de classe, approche de la thérapie sociale, élèves ingérables au cycle 1, working poors
Réseaux sociaux, Internet	9x	Cyberdépendance, dangers d'Internet, maintien de la vie privée, gestion des informations, addiction
Différences culturelles, migration	6x	Racisme, différences culturelles, intégration à long terme des migrants kosovars, multiculturalisme, déracinements, interculture, asile, accueil élèves migrants, allophones
Problématiques familiales	4x	Violence intrafamiliale physique et psychologique, parents « étouffants », négligences éducatives, maltraitements familiales
Meilleure connaissance des ressources externes	2x	Ressources-aides pour des gens méfiants des services officiels, bien connaître le réseau, dont juge mineurs, police, services sociaux, éducateur de rue
En lien avec les enseignants	2x	Santé des enseignants, collaboration avec les enseignants
Mise en œuvre de la nouvelle Loi sur l'enseignement spécialisé	1x	
Sommeil	1x	

Ci-dessous, quelques remarques diverses concernent des projets prévus :

- formation à l'UNIL sur les psychopathologies chez les jeunes
- projet d'établissement prévu en 2015 sur le (cyber)harcèlement, suite à la journée cantonale de 2014
- une formation autour de la cellule de crise est à envisager dans l'établissement
- souhait de « en dehors des supervisions, avoir l'occasion d'échanger entre médiateurs-trices du secondaire 2 » (Gymnase)
- ouverture à tous les thèmes qui touchent de près ou de loin à la fonction de médiatrice
- remerciements « pour les belles interventions jusqu'à maintenant »
- renvoi du lecteur au bilan de l'équipe PSPS (Ecole professionnelle)

6. Conclusion

Le bilan permet de rendre compte de la **variété** et la **diversité** de l'activité des médiateurs-trices scolaires et le rôle prépondérant de ceux-ci dans l'établissement. Le-la médiateur-trice a, de par sa posture et les **liens** qu'il-elle entretient avec tous les acteurs de l'école un regard particulier, à plusieurs facettes, sur la vie et le climat de l'établissement.

Il est très réjouissant de noter que la **collaboration** et l'entente **entre médiateurs-trices** du même établissement est jugée très positive, voire excellente. Certains ont démarré des réflexions sur l'organisation entre médiateurs, mais aussi avec les autres professionnels de l'établissement. Pour autant que l'équipe PSPS existe formellement au sein de l'établissement, l'implication des médiateurs-trices dans les **activités collectives** semble acquise parmi les répondant-e-s.

Plusieurs médiateurs-trices évoquent des groupes pluridisciplinaires dans lesquels des **situations d'élèves** sont discutées, pour une prise en charge cohérente et coordonnée entre les acteurs internes de l'école. Plusieurs mentionnent des contacts avec un voire plusieurs professionnels de l'école ainsi que des contacts informels ou selon leurs besoins. Cela démontre que le médiateur-trice réfère, échange et se positionne régulièrement dans le cadre de son activité. Des réponses sont aussi données par de la formation continue dont les rencontres régionales interdisciplinaires (p.ex. présentation des services de la Fondation Profa).

Il s'agira encore de valoriser l'importance en termes de partage et de soutien de tels groupes et de bien différencier quels acteurs participent à quels groupes sous la forme de documents explicitant le **rôle** et la **limite** du rôle des médiateurs-trices scolaires.

Pour répondre aux besoins de **formation continue** exprimés en 2014, une journée **interdisciplinaire** autour de l'*Interculturalité* a été mise place en mai 2015 et le Bureau des répondants régionaux et de secteur ont rencontré les médiateurs-trices du postobligatoire afin d'échanger. En plus des cours de formation continue de la HEP, le Bureau des répondants a approfondi l'évaluation des besoins en outils pour les interventions avec des classes entières.

Pour continuer à répondre aux besoins exprimés, le Bureau des répondants régionaux et de secteur met l'accent sur les **rencontres régionales**, interdisciplinaires et des médiateurs-trices afin que ceux-ci puissent avoir un espace de rencontres afin d'échanger et de maintenir ou créer des liens entre les médiateurs-trices scolaires.

Peu de remarques ont été évoquées concernant le bilan lui-même : difficultés pour compléter certains items comme les thématiques les plus représentées et un-e médiateur-trice exprime la redondance avec le bilan de l'équipe. Cependant, il est certainement utile de rappeler que le bilan de l'activité des médiateurs-trices a pour objectif de **rendre visible cette fonction** et **les réalités des personnes qui l'exercent**, tant pour eux-mêmes que pour les directions d'établissements et les mandants. La synthèse offre ainsi une photographie du réseau des médiateurs-trices scolaires, permettant d'améliorer son fonctionnement et de répondre aux besoins du terrain.

Tout en sachant que, au vu du **taux de retour insatisfaisant** du nombre de bilan reçus (69 sur 120 attendus), toute la réalité des personnes qui pratiquent cette tâche importante ne peut être montrée. Il paraît donc incontournable de tenir un **décompte d'heures**, car celui-ci démontre l'investissement consacré aux diverses tâches de l'activité.

En conclusion, un travail doit continuer à être accompli par la responsable cantonale auprès des médiateurs-trices scolaires pour réexpliquer les objectifs et l'utilité de leur bilan d'activité, ainsi qu'autour de la question des ressources que l'Unité PSPS peut apporter.